

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du vendredi 15 novembre 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/11/15-0/01****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20191115-lmc100000019747-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 21/11/2019

Réception Préfet : 21/11/2019

Publication RAAD : 21/11/2019

Procès-verbaux, Décisions du Président, Désignations, Autres

OBJET : Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019.

Conformément à l'article L. 3121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales et au Règlement intérieur du Conseil départemental, il convient d'adopter le procès-verbal de la séance publique du Conseil départemental du 26 septembre 2019.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'adopter le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019, tel que joint en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT qui a donné pouvoir à Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à M. Jean LAVIOLETTE
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne